

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1388

Rubrik: Pistes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lu changement. À tort.

ne s'est pas trompée sur le caractère de classe de la question scolaire.»

Aujourd'hui, l'enjeu n'est plus guère ce caractère de classe mais la nécessité de trouver une régulation compatible avec d'autres systèmes européens.

Remettre l'ouvrage sur le métier

Le Conseil des États demande donc à la Confédération de modifier le partage des compétences entre Confédération et cantons dans le domaine de l'enseignement supérieur. Mais, prudent, il donne huit ans à l'administration fédérale pour exécuter son devoir à domicile.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Les urnes au féminin

IL Y A BIENTÔT trente ans, les femmes obtenaient le droit de vote au niveau fédéral. Mais elles n'ont pas manifesté d'emblée un intérêt marqué pour la chose politique: en 1971, le taux de participation des citoyennes restait inférieur de 25 points à celui des hommes. Aux dernières élections fédérales, la différence n'était plus que de sept points. En Suisse comme ailleurs, on observe une convergence dans la participation, moins prononcée pourtant qu'en Grande-Bretagne, en France ou en Allemagne, pays dans lesquels le sexe ne joue plus aucun rôle dans le comportement électoral.

Lorsque les femmes manifestent un niveau de connaissance équivalant à celui des hommes – ce que les politologues désignent par facteurs cognitifs: intérêt pour la politique, connaissance des institutions, préférence partisane, niveau d'information –, elles participent autant que les citoyens.

Par contre certains facteurs socio-démographiques contribuent à l'abstention des femmes. On sait que l'insertion professionnelle favorise l'intégration politique et partant la participation électorale. Tel n'est pas le cas pour les femmes: ces dernières, si elles sont actives professionnellement à temps plein, participent moins que la moyenne, quels que soient leur état-

En 1972, Hans-Peter Tschudi réagissait à la formidable poussée démographique des jeunes générations dont les revendications avaient retenti en 1968. Quelle peut être aujourd'hui l'inspiration du législateur et de l'administration? La brochure du secrétaire d'État Kleiber intitulée *Pour l'Université* répond largement à cette question (lire à ce propos DP n°s 1368 et 1381). Pour le patron de la science et de la recherche, «la mise en mouvement d'une structure hyperstable ne peut venir que de l'extérieur». Pour concilier tradition et innovation, Kleiber imagine un nouveau modèle de «gouvernance» des universités qui laisse une large place au contrat de prestation.

Le contrat de prestation est l'instrument idéal pour permettre aux acteurs internes (les professeurs et la communauté universitaire) et externes (les autorités cantonales et fédérales) de se retrouver, dans la transparence, sur la même ligne d'arrivée. Il permet de combattre cette fameuse protéine anti-changement et surtout de concilier des stratégies initiées par plusieurs acteurs, retrouvant des critères de performance et de qualité pluralistes.

Par contre le contrat de prestation, parce qu'il autonomise les acteurs principaux, distend les rapports entre l'université et son canton-site. Le principe d'identification des élites cantonales à leur université a bel et bien disparu. Le contrat de prestation, qui privilégie l'efficacité et l'efficacités, enterre les monopoles d'origine cantonale.

La réforme constitutionnelle qui s'annonce, si elle poursuit dans cette direction, consacrera certes la victoire d'une université décentralisée, mais plus du tout cantonale. *jd*

Pistes

DANS UNE BOUQUINERIE, j'ai acheté l'*Helvetischer Almanach für das Jahr 1800*. Il s'agit d'une reproduction effectuée en 1983 dans l'ex-RFA.

Première constatation: il n'est pas nécessaire de se poser la question du passage au troisième millénaire si on se contente du calendrier républicain.

Ensuite: étonnement à la lecture de la chronique de l'année 1799. Considérons la période du 24 mai au 10 juin. C'est une succession d'informations sur les combats en cours en Argovie, au Tessin, dans les Grisons, dans les cantons d'Uri, de Zurich, dans le Haut-Valais. Les quelques nouvelles politiques concernent le départ de Lucerne pour Berne du Gouvernement helvétique, l'emprunt forcé imposé aux communes et la décision sur le mode de tirage au sort des membres du directoire appelés à se retirer.

Comment doit-on découvrir le passé? Par les événements ou par la synthèse des livres d'histoire? *cfp*

civil, leur niveau de revenu et de formation. La réponse à cette énigme? Probablement le fait que les conditions socio-économiques ne sont pas adaptées aux besoins des femmes actives, plus particulièrement lorsqu'elles ont à assumer des charges familiales. L'intérêt pour la politique exige du temps.

Interrogées sur les motifs de leur abstention, les femmes déclarent ne pas connaître suffisamment les candidats et avoir peine à se décider face à la complexité du choix. Alors que les hommes affirment plus crûment ne pas y voir leur intérêt.

Nous sommes bien sûr curieux de voir si les prochaines élections révéleront une convergence accrue du comportement des citoyennes et des citoyens ou si des différences subsisteront. Mais d'ores et déjà ces informations, tirées de l'analyse des élections de 1995, devraient inciter les partis politiques à réfléchir sur les moyens de mieux mobiliser l'électorat féminin et à ne pas se contenter de faire une place aux femmes sur les listes de candidatures. *jd*

Source: *Schweizer Wahlen 1995*, Paul Haupt Verlag, Bern 1998.

Cette étude présente les résultats d'une enquête réalisée sur un échantillon de 7500 personnes après les dernières élections fédérales.